

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'économie, des finances
et de la souveraineté industrielle et numérique

Arrêté du - 3 MAI 2024

fixant la composition de la commission de sélection constituée en vue du recrutement sans concours d'agent de constatation des douanes de la branche de la surveillance pour un emploi de mécanicien automobile au service technique automobile de Mulhouse

Le directeur général des douanes et droits indirects,

- VU le code général de la fonction publique, et notamment son article L. 326-1 ;
- VU le décret n° 79-88 du 25 janvier 1979 modifié fixant le statut particulier des corps des agents de constatation des douanes, notamment ses articles 4 et 5 ;
- VU le décret n° 2016-580 du 11 mai 2016 modifié relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique de l'État, notamment ses articles 3-1 à 3-5 ;
- VU l'arrêté du 29 mars 2024 autorisant l'ouverture de recrutements sans concours d'agents de constatation des douanes de la branche de la surveillance au titre de l'année 2024,

A R R Ê T E :

Article 1^{er} : Monsieur Christian WALLER, directeur principal des services douaniers, chef du pôle des ressources humaines de la direction interrégionale des douanes et droits indirects du Grand Est, est nommé président de la commission de sélection constituée en vue du recrutement sans concours d'agent de constatation des douanes de la branche de la surveillance pour un emploi de mécanicien automobile au service technique automobile de Mulhouse.

En cas d'empêchement du président, la présidence sera assurée par un des membres nommés à l'article 2.

Article 2 : Sont nommés membres de la commission de sélection :

Mme LOUIS	Céline	Agente administrative (DGFIP)
M. VENET	Jérémy	Contrôleur de 2 ^e classe
M. ZLATOPER	Grégory	Inspecteur

Fait le - 3 MAI 2024

Le directeur général des douanes
et droits indirects,

Et par délégation,
L'inspecteur principal de 1^{re} classe,
Adjoint au chef du bureau RH2,


Sébastien ROUMEAU